

AOÛT 2021



**AVIS DE CONVOCATION  
D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR  
JEUDI, 19 AOÛT 2021 À 11H30**

Monsieur le Maire Normand Grenier,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers, Serge Desjardins, Pauline Lavoie-Dubé, Sylvain Crevier, Josée Paquette, Claudia D'Asti, et Joe Falci

**AVIS SPÉCIAL** vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par Son Honneur le Maire, Monsieur Normand Grenier, le jeudi 19 août 2021 à 11h30, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Constat de quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Octroi de contrat : réalisation de travaux de trottoirs et bordures
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire

Je, Olivier Goyet, directeur général/greffier, soussigné, certifie sous mon serment que j'ai fait signifier cet avis spécial à tous les membres du Conseil municipal en leur envoyant une copie par courriel, entre 11h00 et 14h00, ce 18 août 2021.

Olivier Goyet  
Directeur général/greffier

**MINUTES DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
TENUE LE JEUDI 19 AOÛT 2021 À 11h30  
EN VIDÉOCONFÉRENCE TEAMS**

**1. Constat de quorum et ouverture de l'assemblée**

Sont présents, Son Honneur le Maire, Monsieur Normand Grenier, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Serge Desjardins, Pauline Lavoie-Dubé, Sylvain Crevier, Josée Paquette, Claudia D'Asti et Joe Falci. Sont aussi présents, Olivier Goyet, directeur général/greffier, Bruno Tardif, directeur de l'urbanisme et responsable des travaux publics et Annie Longchamps, coordonnatrice aux travaux publics.

La séance extraordinaire est ouverte à 11H30.

**2. RÉSOLUTION NUMÉRO 21-08-133**

**Adoption de l'ordre du jour**

**Proposé par :** Pauline Lavoie-Dubé

**Appuyé par :** Claudia D'Asti

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que déposé dans l'avis de convocation.

ADOPTÉ

**3. RÉSOLUTION NUMÉRO 21-08-134**

**Octroi de contrat – Réparation de trottoirs et bordures**

**Attendu** les besoins en béton de la Ville de Charlemagne notamment pour la réparation de trottoirs et bordures;

**Attendu que** trois (3) firmes spécialisées pour les travaux de réparations de trottoirs et bordures pour la Ville de Charlemagne ont été sollicités pour offrir leurs services;

**Attendu** que deux (2) firmes ont présenté une offre de services sur la base d'une liste exhaustive de travaux;



AOÛT 2021

**Attendu** que le plus bas soumissionnaire a été Cojalac Inc.;

**Attendu** que certains travaux seront facturés à des citoyens;

**Pour ces motifs; il est :**

**Proposé par :** Serge Desjardins

**Appuyé par :** Sylvain Crevier

**Et résolu,**

Que la Ville de Charlemagne retienne en 2021 la firme Cojalac Inc. pour des réparations des trottoirs et bordures en béton.

Que la direction générale soit autorisée à accorder une entente estimée à 23 291\$ pour la réalisation d'une partie des travaux.

ADOPTÉ

#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 5. RÉSOLUTION NUMÉRO 21-08-135 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**Proposé par :** Josée Paquette

**Appuyé par :** Joe Falci

**QUE** la séance extraordinaire soit levée à 11H35.

ADOPTÉ

---

Normand Grenier  
Maire

---

Olivier Goyet  
Directeur général/greffier